



Aux Abymes, le 20/04/2021

Les sections académiques  
du SNES, du SNESUP et du SNEP-FSU Guadeloupe

A Mme la Rectrice,

Vos services vont bientôt remonter au ministère une liste de propositions au titre de la liste d'aptitude agrégés. Cette liste, autrefois établie après avis de la Commission Administrative Paritaire Académique, sera maintenant établie par le rectorat sans aucun regard des représentants des personnels.

Dans cette opération, non barémée, cette absence de présentation en CAPA est très préjudiciable et risque d'accroître encore la défiance des personnels envers l'administration.

Pour nos organisations, élues majoritaires au suffrage direct des personnels, nous souhaitons rappeler les principes que nous avons défendu dans les précédentes CAPA de liste d'aptitude.

L'égalité professionnelle est une vigilance majeure de nos organisations. Si les propositions de remontées doivent se faire au regard des deux pièces réglementaires que sont le CV et la lettre de motivation, elles doivent être établies au regard de la proportion des femmes dans les corps éligibles à cette promotion.

Nous n'avons pas les chiffres de cette année, mais l'année dernière celles-ci représentaient plus de 58% des promouvables.

Nous souhaitons que l'historique des propositions les années précédentes soit conservé : c'est un élément de stabilité important et de lisibilité pour les collègues candidats.

Dans certaines matières à gros effectifs, nous souhaitons éviter les listes trop longues qui, au regard du nombre de promotions nationales, ne feraient qu'engendrer rancœurs et déceptions des collègues remontés plusieurs années sans déboucher sur une promotion.

L'examen des collègues du supérieur doit être attentif et doit se faire dans chacune des disciplines dans lesquelles ils candidatent.

Nous souhaitons que les candidatures remontées au ministère reflètent la diversité des engagements de la profession, que ce soit dans leur établissement ou à un autre niveau. Nous souhaitons être destinataires de la liste des collègues de l'académie proposés au ministère.

Veillez agréer, Monsieur, Madame le Recteur/la Rectrice, nos respectueuses salutations.

Pour le SNEP-FSU, SNES-FSU, SNESUP-FSU,

Emmanuel Roublot  
Secrétaire SNEP-FSU  
Guadeloupe

Lemoine Soazig  
Secrétaire SNESUP-FSU  
Université des Antilles

Guillaume Marsault  
Secrétaire SNES-FSU  
Guadeloupe